

Les politiques économiques

Politique économique

- Ensemble des décisions prises par l'Etat dans le but d'orienter l'activité économique afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé
- Deux doctrines économiques s'opposent concernant la justification de la politique économique
 - Libérale
 - L'équilibre économique peut s'obtenir sans intervention de l'Etat
 - L'objectif de la politique économique doit être d'assurer le libre fonctionnement des marchés et la libre concurrence
 - Keynésienne
 - Le libre fonctionnement de marché ne permet pas de parvenir à une croissance équilibrée
 - L'Etat doit intervenir pour rétablir les équilibres économiques

Composantes

- Finalités
 - L'amélioration du niveau de vie
 - L'amélioration de la qualité de vie
 - La réduction des inégalités
 - La justice sociale
 - La solidarité nationale
- Objectifs
 - Les objectifs sont les étapes qui conduisent vers les finalités
- Instruments
 - Le budget de l'Etat
 - Politique budgétaire
 - La monnaie en circulation
 - Politique monétaire
- Outils de contrôle
 - Les outils de contrôle permettent d'apprécier l'efficacité des politiques économiques

Orientations

- Politiques conjoncturelles
 - Visent à agir sur l'activité économique à court terme
- Politiques structurelles
 - Visent, dans une perspective à long terme, à modifier les structures de base du fonctionnement de l'économie